SLVie:



IMPRIME DE DEMANDE D'AIDE AUX CLASSES TRANSPLANTEES

Organisées par l'école (primaire-collège-lycée) HORS des périodes de vacances scolaires

Année Scolaire: /
<u>DEMANDEUR</u>
NOM : Prénom :
Date de naissance :
N.I.A.:
Adresse:
Code Postal : Ville : N° Tél. :
Vous êtes CELIBATAIRE □ Vous êtes MARIE (E)/ CONCUBIN (E) □ Vous êtes DIVORCE (E) □
Vous êtes SEPARE (E) \square Vous êtes VEUF (VE) \square Vous êtes partenaire d'un PACS \square
AYANT DROIT
NOM: Prénom:
Date de naissance :
Adresse (à préciser si différente de l'ouvrant droit)

DOCUMENTS A FOURNIR

- Avis d'imposition N-2,
- Attestation de paiement ou facture acquittée spécifiant le Nom et Prénom de l'enfant, la classe, la période et le Coût total du séjour,
- Attestation de présence de l'enfant à ce séjour,
- Attestation de paiement ou de non paiement par le Comité d'entreprise ou Employeur du conjoint
- En cas de famille séparée, attestation sur l'honneur de l'ouvrant-droit stipulant le montant de la participation ou non participation de l'ex-conjoint (joindre copie du jugement partiel du divorce spécifiant la contribution à l'entretien et à l'éducation)
- Un RIB.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Aide concernant les séjours organisés par l'école (Primaire- Collège- Lycée)
 HORS périodes de Congés scolaires,
- Montant pris en charge pour le calcul de la participation plafonné à 300 €uros de la dépense totale du séjour.
- Montant de l'aide calculé selon coefficient social (Plafond Coefficient Social : 38.627 €)

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.
Fait à: le:/
Signature du demandeur :
CADRE RESERVE A LA CMCAS
COPPEIGIPME COCIAL (plaform 4 à 20 C27 C).
COEFFICIENT SOCIAL (plafonné à 38.627 €) :
% de PARTICIPATION (de 10 à 75 %):